

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**Rapport d'évaluation externe du programme de
Technicien Supérieur en Gestion des Infrastructures
et Productions aquacoles (TS-GIPA)
de l'ISEP de Matam**

L'équipe d'experts externes :

- **M. Malick DIOUF** (Président), Professeur Titulaire à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- **M. Abdoulaye LOUM** (Membre), Maître de conférences Titulaire à l'UFR des Sciences Agronomiques de l'Aquaculture et des Technologies Alimentaire de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis ;
- **M. Abdoulaye NIANE** (Membre), spécialiste en Aquaculture du projet de Gestion des Ressources Naturelles au Sénégal (SENRM) du Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime.

Signature :

Pour l'Équipe, le Président



Pr Malick DIOUF

Juillet 2026

TABLE DES MATIERES

<i>Introduction</i>	<i>2</i>
<i>1. Présentation du programme évalué</i>	<i>3</i>
<i>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....</i>	<i>7</i>
<i>3. Description de la visite (organisation, déroulement et appréciation).....</i>	<i>8</i>
<i>4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup</i>	<i>13</i>
<i>5. Points forts du programme</i>	<i>21</i>
<i>6. Points faibles du programme</i>	<i>22</i>
<i>7. Appréciations générales</i>	<i>22</i>
<i>8. Recommandations à l'établissement.....</i>	<i>23</i>
<i>9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....</i>	<i>23</i>
<i>10. Proposition de décision.....</i>	<i>23</i>

Introduction

L'institut Supérieur d'Enseignement Professionnel (ISEP) de Matam, créé par décret n° 2016811 du 14 juin 2016 a effectivement démarré ses activités d'enseignement apprentissage durant l'année académique 2019 - 2020. Il a comme principale mission de former des techniciens supérieurs (Bac + 2), en tenant compte du contexte d'exercice de la profession visée et des exigences du marché du travail.

Ainsi, pour l'atteinte des objectifs de formation et d'insertion professionnelle, les indicateurs de performance sont élaborés au regard des référentiels d'évaluation institutionnelle et de programme de l'ANAQ-Sup.

Dans ce cadre, après l'obtention de son habilitation à délivrer des Diplômes d'Enseignement Professionnel (DiSEP) en février 2024, l'ISEP de Matam a pris l'initiative de soumettre la candidature des trois premiers programmes de son offre de formation à l'accréditation de l'ANAQ Sup.

A cet effet, un comité de pilotage a été créé au sein du Domaine Aquaculture pour coordonner les travaux préparatoires du processus. Ce comité était composé du Personnel d'Enseignement et de Formation (PEF) du Domaine, du Personnel Gestionnaire, Technique et de Service (PGTS), des Apprenants. Sous la supervision générale de la Directrice de l'ISEP, ce comité de pilotage a également été appuyé dans sa mission par La Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) de l'Institut.

Le rapport d'auto-évaluation du programme TS-GIPA est l'aboutissement du processus mené en interne. Celle-ci a été invitée à s'adjoindre toute personne dont les compétences pourraient aider à bien mener le travail d'élaboration du rapport.

Après l'avis de recevabilité en janvier 2025, pour la poursuite du processus d'accréditation du programme TS GIPA, l'ANAQ Sup a mobiliser une équipe d'experts externes pour l'évaluation du programme TS GIPA en vue de son accréditation.

L'équipe d'expert est composée de :

- **M. Malick DIOUF** (Président), Professeur Titulaire à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

- **M. Abdoulaye LOUM** (Membre), Maitre de conférences Titulaire à l’UFR des Sciences Agronomiques de l’Aquaculture et des Technologies Alimentaire de l’Université Gaston Berger de Saint-Louis ;
- **M. Abdoulaye NIANE** (Membre), spécialiste en Aquaculture du projet de Gestion des Ressources Naturelles au Sénégal (SENRM) du Ministère des Pêches et de l’Économie Maritime.

Le présent rapport d’évaluation des experts externes est établi conformément au format de rapport recommandé par l’ANAQ-Sup.

1. Présentation du programme évalué

La mission a été accueillie le 5 mai 2026 à l’ISEP par la Directrice de l’ISEP, le Professeur Aminata DIASSE SARR, le COPIL et son staff (voir tableau 1).

Mme la directrice a prononcé un mot de bienvenue à l’équipe d’évaluation et a marqué toute la disposition de son staff à accompagner la mission en cas de besoin.

Le chef de mission, le Professeur Malick DIOUF, a présenté les différents membres de la mission et remercié la Directrice de l’ISEP pour l’accueil et les mots de bienvenue à l’équipe de la mission. Il est revenu sur l’objet de la mission et la méthodologie à adopter lors des travaux.

Tableau 1 : Comité de pilotage et responsable de l’ISEP ayant participé aux discussions après les présentations power point.

Prénom Nom	Fonction
1. Aminata DIASSE	Directrice ISEP Matam
2. Mbacké FALL	Directeur des Études
3. Pape Ibrahima GUINDO	Responsable Administratif et Financier
4. Yacinthe Pierre Waly FAYE	Responsable CIAQ, Enseignant Formateur Domaine Aquaculture
5. Papa Demba NDAO	Enseignant Formateur/ Responsable Domaine Aquaculture
6. Mamadou SAMOURA	Responsable Partenariat, Insertion et Relations avec les Entreprises
7. Souleymane BA	Technicien d’Appui à la Pédagogie Domaine Aquaculture
8. Karim Karang DIEME	Responsable Incubateur
9. Ababacar Sadikh DIAW	Enseignant Formateur/ Responsable Domaine Artisanat

10. Harona SOGUE	Enseignant Formateur/ Responsable Domaine Mines
11. Ibrahima BA	Assistant Directeur des Etudes
12. Pape Babou DIOP	Enseignant Formateur Domaine Aquaculture
13. Ndéye Khoudia CISSE	Enseignante Formatrice/ Responsable Domaine Agroalimentaire
14. Assane NDIAYE	Technicien MultiMedia ISEP Matam

L'institut Supérieur d'enseignement Professionnel (ISEP) de Matam est ainsi créé par décret n° 2016- 811 du 14 juin 2016. Il a effectivement démarré ses activités d'enseignement-apprentissage durant l'année académique 2019 - 2020. La mission principale des ISEP est de former des techniciens supérieurs (Bac + 2), en tenant compte du contexte d'exercice de la profession visée et des exigences du marché du travail. Ainsi, pour l'atteinte des objectifs de formation et d'insertion professionnelle, les indicateurs de performance sont élaborés au regard des référentiels dévaluation institutionnelle et de programme de l'ANAQ-Sup.

Dans ce contexte, l'ISEP de Matam a mis en place une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) et a soumis, au cours de l'année 2022, sa candidature auprès de l'ANAQ-Sup pour l'obtention de son habilitation institutionnelle. Ce processus a abouti à l'obtention de l'habilitation de l'ISEP de Matam de délivrer des diplômes d'enseignement professionnel (D'SEP) en février 2024. C'est dans ce sillage que l'ISEP de Matam a pris l'initiative de soumettre la candidature des trois premiers programmes de son offre de formation l'accréditation de l'ANAQ Sup parmi mes quels le TS-GIPA.

Le programme de formation de Technicien Supérieur en Gestion des Infrastructures et de Productions Aquacoles (TS GIPA) fait partie des quatre (04) programmes du Domaine Aquaculture proposés par l'ISEP de Matam. Ce programme vise à former des professionnels capables de gérer des fermes aquacoles, d'optimiser la production et de contribuer au développement durable de l'aquaculture.

Les objectifs de formation du programme TS GIPA sont ainsi en concordance avec ceux de l'ISEP de Matam qui sont :

- d'offrir des opportunités de poursuite d'études professionnelles de courte durée (niveau Bac + 2 ans) ;
- de promouvoir et développer les atouts de la région de Matam et des zones voisines ;

- d'organiser des formations spécifiques, à temps partiel ou à temps plein, destinées aux personnes engagées dans la vie professionnelle ;
- de contribuer à la mise en place des conditions de qualification permanente des citoyens ;
- De procéder à des expertises et développer des projets au profit des entreprises publiques et privées.

Les enseignements-apprentissages du programme TS GIPA ont démarré pour la première cohorte le 24 février 2020. Le recrutement d'apprenants, l'organisation des activités de formation et la délivrance des certifications se font de manière régulière depuis la première cohorte 2019 – 2020.

Depuis le démarrage des enseignements-apprentissages en 2020, l'institut a formé 4 promotions avec un total de 673 diplômés.

Sur le plan des infrastructures, l'ISEP de Matam n'est pas encore installé dans ses locaux définitifs (toujours en chantier). Toutefois, l'établissement dispose:

- de quatre (04) bâtiments dont un dédié à la direction et aux services administratifs et trois (03) autres destinés aux activités d'enseignement- apprentissage,
- d'installations annexes dans le cadre de conventions avec le Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Éducation (CRFPE) de Matam.

Dans l'un des bâtiments destinés aux activités d'enseignements- apprentissages, le programme de formation TS GIPA dispose de :

- deux salles de cours,
- d'un laboratoire équipé de petits matériels aquacoles destinés aux TP
- d'une éclosérie
- d'un système aquaponie
- deux bassins en fibre de verre
- d'une cage flottante non encore opérationnelle
- d'une embarcation de Canoë- kayak

Dans le cadre de ses activités d'enseignement- apprentissage, le programme de formation TS GIPA utilise aussi les infrastructures aquacoles du bureau de l'Agence Nationale de

l'Aquaculture (ANA) de Matam et de la ferme privée *Nianou Wadiour* qui est utilisée pour des travaux pratiques. Sur le plan financier, l'ISEP a un budget total de sept cent trente et un millions cent dix-huit mille deux cent quatre-vingt-six (731 118 286) F CFA pour l'exercice 2026 réparti comme suit :

- allocation de l'Etat du Sénégal pour un montant de **Cinq cent quatre-vingt-dix millions (590 000 000) F CFA ;**
- droits d'inscription pédagogiques estimés à **trente-quatre millions trois cent quatre - vingt mille (34 380 000) F CFA ;**
- ressources propres évaluées à cinquante-huit millions deux cent quarante mille trois cent vingt-six **(58 240 326) FCFA ;**
- ressources visées dans le cadre du partenariat pour quarante-huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent soixante **(48 497 960) FCFA.**

Le nombre d'apprenants au sein du programme TS GIPA depuis son démarrage est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Effectif des apprenants

Apprenants	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
Filles	34%	45%	42%	48%	43%
Garçons	66%	55%	58%	52%	57%

Les enseignements se déroulent en quatre (4) semestres orientés vers l'Approche Par Compétences (APC) qui est une approche modulaire articulée sur un système de validation de crédits devant attester l'acquisition de compétences.

Les enseignements-apprentissages sont effectués en mode alterné institut-entreprise, selon la répartition suivante :

- **20%** de cours théoriques contextualisés ;
- **20%** de travaux dirigés et de visites d'entreprises ;
- **60%** d'activités pratiques au sein de l'institut et en entreprise sous forme de stages.

Le recrutement des apprenants se fait comme au niveau des universités par orientation via la plateforme CampuSen. Le diplôme d'accès pour le programme TS-GIPA est le Baccalauréat (série S, Série L2 ou équivalent).

Pour l'admission en 2^{ème} année, elle est acquise pour les apprenants ayant validé la première année ou ayant au moins validé 42 crédits sur les 60 requis. Le diplôme de TS GIPA est décerné à l'apprenant qui a validé l'ensemble des semestres et capitalisé les 120 crédits.

La formation est dispensée en compétences générales et particulières. Les compétences sont déclinées en Unités d'Enseignement-Apprentissage (UEA) et celles-ci en Éléments Constitutifs (EC). Chaque UEA est créditée sur la base de son volume horaire totale (VHT) à raison de 20h pour un (1) crédit. Le nombre total de crédit est de 120 crédits (24 00 H) répartie comme suit :

- 75% de compétences particulières (gestion des infrastructures aquacoles, biologie et physiologie des espèces d'intérêt aquacole, nutrition et alimentation des espèces d'intérêt aquacole, techniques de productions aquacoles, santé des élevages aquacoles etc.) ;
- **25% de compétences générales** (communication, gestion, entrepreneuriat).

Les travaux pratiques des apprenants se font en collaboration avec les partenaires comme l'ANA. L'administration organise aussi des visites de terrain pour les apprenants dans des zones comme les îles du Saloum.

Au terme de la formation, les apprenants sont accompagnés dans leur insertion et dans le développement de leur projet de fin de formation.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été réalisé par le comité de pilotage composé des agents de l'ISEP, de chercheurs d'autres universités et d'ISEP et de partenaires comme la SAED. Le comité a fait un diagnostic de la formation, procédé à l'auto-évaluation et a ensuite rédigé un rapport, validé par la CIAQ de l'institut et transmis à l'ANAQ-Sup.

Le rapport est structuré autour des six points ci-dessous :

- En introduction, le contexte de la création de l'ISEP de Matam, sa vision, ses missions, ses orientations et les axes prioritaires de sa politique de formation sont déclinés.
- Le point 2 revient sur la mission principale et les missions spécifique de l'institut.
- Il aborde sa date de création en 2016 et sa date d'ouverture avec sa première cohorte en 2021- 2020. Dans ce même point les différentes instances de décision et les métiers enseignés à l'ISEP de Matam sont relatés.

- Ensuite la description du programme au point 3 qui donne des informations sur le Programme en lui-même. Il aborde les objectifs du programme qui s'inscrit dans le cadre des métiers de l'aquaculture et sa mise en œuvre.
- Le quatrième point porte sur la conformité du programme TS GIPA avec les standards du référentiel de programme de l'ANAQ SUP pour les filières agricoles. Il apporte des réponses aux standards du référentiel de l'ANAQ-Sup.
- Le cinquième point aborde les forces, faiblesses et projets d'amélioration, en listant les actions à mener. Il donne des informations sur les forces et les faiblesses du programme et dégage les moyens, les ressources humaines, et techniques à mettre en œuvre pour lever les contraintes.
- Enfin, la conclusion générale dans laquelle est abordée l'appréciation du programme au vu des exigences du LMD orienté APC, des moyens mis en œuvre pour l'atteinte des objectifs et sur les perspectives, de maintien et d'amélioration des acquis.

3. Description de la visite (organisation, déroulement et appréciation)

L'équipe des experts est arrivée à l'ISEP de Matam, le 05 mai 2026, à 08 h 15minutes.

Elle était composée de :

- **M. Malick DIOUF** (Président), Professeur Titulaire à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- **M. Abdoulaye LOUM** (Membre), Maître de conférences Titulaire à l'UFR des Sciences Agronomiques de l'Aquaculture et des Technologies Alimentaire de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis ;
- **M. Abdoulaye NIANE** (Membre), spécialiste en Aquaculture du projet de Gestion des Ressources Naturelles au Sénégal (SENRM) du Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime.

3.1. Organisation et déroulement de la visite

a. Visite des locaux et des infrastructures et équipements

La visite sur site des infrastructures et équipement a été dirigée par le Responsable du domaine Aquaculture et le Directeur des études, accompagné de quelques PEF.

Ainsi, au cours de la journée, l'équipe d'experts a pu visiter différentes infrastructures et divers équipements pédagogiques, notamment :

- Les salles de cours ;
- Les bureaux des enseignants formateurs (avec 2 à 3 enseignants par bureau) ;
- L'écloserie ;
- Le système aquaponie ;
- Les bassins en fibres de verre ;
- Le laboratoire du programme ;
- les infrastructures aquacoles du bureau régional de l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA) de Matam
- La ferme privé Gnanou Wadiour.

La visite sur site des infrastructures et équipements destinés à la formation des apprenants du programme TS GIPA a permis aux experts de l'ANAQ-Sup de constater :

- Une insuffisance de locaux pédagogiques et administratifs qui ne remet toutefois pas en cause la bonne exécution des programmes de formation ;
- Une insuffisance de moyens financiers pour abriter et faire fonctionner les précieux équipements scientifiques (Cage flottante, bassins en fibre de verre) acquis;
- L'inexistence d'un centre de documentation spécialisé (documents physiques) et d'une bibliothèque pour les apprenants.

b. Les Entretiens

➤ Entretien avec les autres enseignants formateur du programme

L'entretien a été fait en ligne avec les enseignants formateurs vacataires Maurice CORREA et Momy SECK. L'entretien a porté, essentiellement, sur organisation et le fonctionnement des cours du programme. Il en est ressorti que les enseignements se font en présentiel/et ou en ligne complétés par des sorties pédagogiques et stage auprès des institutions dans le domaine de l'aquaculture. Par ailleurs, les PEF vacataires ont souligné la non prise en charge de leur hébergement et restauration par l'institution lors de leur séjour à Matam pour dispenser des cours. Globalement ils sont satisfaits des conditions et ressources mises à leur disposition pour les cours.

Réactions de l'équipe d'experts :

- Est-ce que les cours sont actualisés si oui à quelle fréquence

- Comment intégrer vous les besoins du marché dans vos cours
- Appréciation globale du programme par rapport à votre parcours
- Comment apprécier l'environnement de travail à l'ISEP
- Quelle amélioration pour l'ISEP de Matam par rapport GIPA
- Améliorer l'accommodation des vacataires
- Prise en compte du volet économique pour un bon choix de site
- Prise en compte de la gestion de la Biomasse avec des tris réguliers et éviter les vieilles habitudes d'élevage au Sénégal

➤ **Entretien avec les apprenants**

Six apprenants (deux (2) en 1^{ère} année et quatre (4) en 2^{ème} année) du programme ont été rencontrés pour échanger, principalement, sur leurs conditions d'études.

Ils se sont tous réjouis de la formation qu'ils reçoivent et ont souligné les relations correctes qu'ils ont avec les personnels de l'ISEP. Ils jugent que les enseignants formateurs sont accessibles et leur prodiguent des conseils. Ils déplorent toutefois des problèmes comme l'insuffisance des infrastructures et des équipements pour la pratique et la non prise en charge de leur hébergement et restauration par les autorités.

C. Restitution orale du programme de la journée

Lors de ce point, le Président a fait un résumé des entretiens et des visites et a informé les responsables de l'institut qu'un rapport leur sera envoyé dans les plus brefs délais. Il a levé la séance à 18 heures.

La restitution orale a porté sur :

- **Les Présentations en salle (ISEP et GIPA)** notamment sur la Réactualisation du Plan stratégique de développement de l'ISEP qui est arrivé à terme en 2025, le suivi du financement des TdR relatifs à la réactualisation du PSD ou chercher d'autres partenaires financiers, l'intégration de l'Aquariologie et de l'aquaponie dans la prochaine matrice, renforcer les capacités techniques des formateurs (Veille technologique pour être au courant des avancées, pour une prise en compte de la réalité de terrain) .

- **L'entretien avec les étudiants :**

- Améliorer l'accompagnement des étudiants orientés à l'ISEP (Hébergement et restauration)
- Rassurer les étudiants lors des amphis de rentrée par rapport à la formation et les opportunités offertes
- Améliorer la communication auprès des futurs bacheliers (tournées dans les lycées, publicité dans les réseaux sociaux, TV, confection de brochures, émissions radios...)
- Mettre en place une bibliothèque

- **L'entretien avec les Vacataires :**

- Mieux accompagner dans la prise en charge des vacataires : Hébergement et restauration
- Former les vacataires en pédagogie de l'APC

- **L'entretien avec les PGTS n'a pas eu lieu car tout le personnel rencontré a une responsabilité au sein de l'établissement.**

- **Les Visite de sites :** Elles ont concerné l'écloserie, le laboratoire, les bureaux, la station de l'ANA, la ferme du GIE Nianou Wadiour. Des recommandations ont été formulées à chaque étape de la visite et une restitution faite à l'équipe de l'ISEP.

- **Réactions de l'ISEP après la restitution orale de l'équipe d'évaluateurs**

L'administration de l'ISEP a apporté des précisions par rapport aux concepts apprenant et Étudiant et Stage et alternance. Elle a expliqué l'accompagnement des vacataires en rapport avec la vocation des ISEP qui est de trouver une solution économique à la situation très compliquée vécue par les universités depuis des années (avoir moins de permanents que de vacataires). Concernant les doléances des apprenants par rapport à la Bibliothèque l'administration a informé qu'une bibliothèque en ligne existe mais le taux d'utilisation n'est pas encore satisfaisant mais des incitations se feront davantage dans l'utilisation de la Bibliothèque en ligne.

D'autres réponses ont été apportées par rapport à :

- L'aquaculture intégrée est déjà prévue dans les prochaines révisions de la maquette ;

- La veille technologique : prise en compte déjà et comme exemple les voyages d'étude par le personnel enseignant de l'ISEP (Maroc, France) ;
- L'avis des apprenants par rapport au volume horaire : les cours pratiques sont plus nombreux que les cours théoriques. Les stages sont classés dans la partie pratique et ils en font 4 durant leur cycle de formation ;
- L'emploi du temps chargé soulevé par les apprenants qui est normal au regard de la mission de l'ISEP ;
- L'amphi de rentrée : elle est organisée au niveau du domaine avec un programme bien défini avec des témoignages, des vidéos etc. ;
- La Formation en APC qui a été organisé par l'ISEP en a organisé au bénéfice des vacataires et des recrues. Mais, il y a le phénomène de mobilité enseignants dont certains ont bénéficié de cette formation. Il est prévu une formation cette année en APC ;
- La réactualisation du Plan stratégique de développement (PSD) ;
- Les partenaires qui appuient l'ISEP dans ses travaux pratiques
- La gestion des données personnelles.

3.2. Appréciation de la visite

La visite s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec l'adhésion de toutes les parties prenantes de l'ISEP (Responsables, PEF, PGTS et Apprenants) qui ont répondues aux préoccupations des experts.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
<i>Standard 1.01 : le programme d'études est-il régulièrement dispensé aux étudiants ?</i> Depuis 2019-2020, l'année académique d'ouverture du programme à l'ISEP de Matam, la formation se déroule normalement et les apprenants sont orientés chaque année via la plateforme CampusEn. L'organisation des activités de formation se font de manière annuelle et continue. Depuis lors, quatre (04) promotions ont été enregistrées. Des tournées de sensibilisation sont effectuées au sein des établissements publics de la région de Matam pour vulgariser les programmes de formation de l'institut. <i>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</i>
<i>Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'ISEP</i> Le programme d'études et de formation vise à doter les apprenants de connaissances de base, d'une approche scientifique, d'un savoir et d'un savoir-faire leur permettant d'exercer dans le domaine aquacole. Les offres de formation sont publiées sur le site internet de l'ISEP (https://isepmatam.sn/) et sur la plateforme CampusEn. Les enseignements dispensés sont orientés dans l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques et une bonne connaissance du milieu professionnel pour permettre aux apprenants d'être opérationnels dès la sortie. Les objectifs de la formation sont conformes aux missions et objectifs du référentiel de la formation établis par l'ISEP de Matam. <i>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</i>
<i>Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</i> Les acteurs du milieu socio-professionnel font partie intégrante du processus d'élaboration et de révision des programmes de formation, du déroulement des enseignements – apprentissages. Des sorties pédagogiques sont régulièrement organisées en entreprises. Les acteurs du milieu socio-professionnel font partie intégrante du processus d'élaboration et de révision des programmes de formation. Les alumni appuient l'ISEP de Matam dans les

recherches de stage et dans l'insertion. Leur retour d'expériences est aussi pris en compte pour une meilleure adaptation aux besoins du milieu professionnel. Le processus d'élaboration des curricula de formation a été inclusif, impliquant notamment les professionnels du métier, les acteurs de la formation et les chefs d'entreprises. L'AST, le RMC et le RC sont validés par la table sectorielle, constituée majoritairement d'acteurs du milieu socioprofessionnel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Au niveau interne, l'ISEP de Matam s'est doté d'un manuel qualité dans lequel l'organigramme figure. Cet organigramme est affiché au niveau de l'établissement et communiqué aux agents. La loi d'orientation sur les ISEP définit le cadre d'organisation et de fonctionnement de l'ISEP, notamment les organes de gouvernance que sont le Conseil d'Administration, le Conseil Académique et le Directeur (loi d'orientation N°2024-01 relative aux ISEP).

L'Institut dispose d'un règlement intérieur pour le personnel et pour les apprenants. Ces règlements définissent notamment des règles d'Éthique et de Déontologie. Le règlement intérieur est partagé aux apprenants au démarrage de la formation et est consigné dans le "livret de l'apprenant" qui leur est remis.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme

Le PEF est présent dans les instances où les décisions d'ordre pédagogique sont prises (Conseil académique ; etc.). Ils assurent la vulgarisation du programme auprès des formateurs vacataires. Ils participent aux réunions de coordination pédagogique et aux ateliers d'harmonisation des programmes. Le PEF participe à la planification du calendrier académique et contribue à l'élaboration du plan stratégique. Il prend part de façon active aux décisions du conseil académique.

Les apprenants sont invités à évaluer le déroulement des enseignements-apprentissages à travers des fiches d'évaluation du cours et de l'enseignant. Cette évaluation se fait après chaque cours déroulé par un enseignant permanent ou un intervenant externe. Les résultats de cette évaluation sont partagés avec l'enseignant concerné pour prise en charge des remarques dans une perspective d'amélioration. Les apprenants sont également représentés au conseil académique, organe de délibération sur les orientations pédagogiques et leurs avis sont pris en compte dans le processus décisionnel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'établissement dispose d'une politique qualité formalisée. Le dispositif interne repose sur :

- Une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) créée en 2020 et composée de 7 membres ;
- Une politique QHSE déclinée dans le manuel qualité ;
- Une cartographie des processus ;
- Des manuels de procédures opérationnelles (pédagogiques et administratif/financier).

Des évaluations internes et externes ont été réalisées dans le cadre du processus d'habilitation institutionnelle par l'ANAQ Sup (2022-2023). Les résultats ont permis d'établir un diagnostic précis par rapport au référentiel, d'apporter des mesures correctives, d'obtenir l'habilitation institutionnelle en février 2024 et de préparer l'accréditation de 3 programmes (GIPA, ISPV, PSP).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières

L'Établissement dispose dans son manuel de procédures pédagogiques d'un module décrivant la procédure de révision des programmes, fixant : une fréquence de révision à 5 ans, des modalités incluant : recueil des retours des parties prenantes (formateurs, apprenants, diplômés, employeurs) et analyse des résultats,

Les Évaluations d'habilitation et d'accréditation sont une base pour les révisions.

Au stade actuel, le programme n'a pas encore fait l'objet de révision complète. Cependant, il a bénéficié d'une harmonisation au sein du RISEP. Une harmonisation a été également réalisée entre les programmes TS GIPA, TS ISPV et TS PSP.

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette est structurée sous le format de celle du système LMD avec quelques spécificités. Tous les EC ont des syllabi. Les compétences sont déclinées en : Unités d'Enseignement-Apprentissage (UEA), Eléments Constitutifs (EC), avec une correspondance horaire (20h = 1 crédit). Les modalités d'enseignement comprennent : les Cours Magistraux (CM), les Travaux Dirigés (TD), les Travaux Pratiques (TP), les Travaux Personnels de l'Apprenant (TPA).

Dans le cadre de l'Approche Par Compétences (APC) appliquée aux ISEP, chaque EC dispose d'un plan de cours détaillant : description et objectifs, compétences visées, méthodologie, contexte d'apprentissage, modalités d'évaluation. Les contenus sont ajustés avec déclinaison des prérequis.

Cependant, il faut revoir le nombre de crédits et le nombre d'EC par UEA. Certaines UEA excèdent 6 crédits qui est la limite maximale pour une UEA.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation

Les éléments de preuve fournis prouvent que tous les aspects principaux de la discipline sont couverts et permettent l'acquisition de compétences visées par la formation et la préparation des apprenants au marché de l'emploi.

Le programme intègre plusieurs approches pédagogiques :

- Contenus pratiques avec des thématiques spécifiques au métier qui sont abordés, une mise à jour régulière des contenus d'enseignements par les enseignants, l'alternance

institut-entreprise, les sorties pédagogiques et les stages effectués nous permettent de diversifier et d'enrichir l'offre d'apprentissage en s'appuyant sur le dispositif des partenaires.

- Innovation pédagogique, intégration d'outils numériques (plateforme e-learning, applications Éducatives), Existence d'un studio d'enregistrement de contenus vidéo, Coaching par la "Task Force Entrepreneuriat"
- Stages (2 types de stages : intégration-entraînement (160h), insertion (320h) et service à la communauté (Journée de dépistage et de don de sang, journée de l'environnement)
- Évaluations : Validation des crédits avec note seuil à 14/20, 0% validation progressive + 30% examen terminal, Ratio théorie/pratique : 30% / 70%.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

L'analyse du rapport auto-évaluation montre que le système d'évaluation est transparent selon l'Approche Par Compétences (APC). La loi d'orientation n° 2024-01 du 11 janvier 2024 sur les ISEP fournie comme élément de preuve définie le cadre réglementaire de certification en ses article 26 et 27.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les éléments de preuves présentés (PV délibération, PV de soutenance) montrent un taux de réussite égale à 100% pour l'ensemble des cohortes.

Les enseignants-formateurs apportent un soutien pédagogique (Activités de remédiation pour l'acquisition des compétences ; Évaluations de rattrapage après remédiation ; Programme spécifique "Mercredi de l'Entrepreneuriat" (coaching mensuel) ; Accompagnement pour les Projets Personnels Professionnels (PPP)) aux apprenants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)
<i>Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement</i>
L'enseignement est assuré par un corps d'enseignants formateurs qualifiés recrutés sur la base de leur expérience dans l'enseignement supérieur et leurs diplômes. Les enseignants recrutés sont tous des spécialistes du métier issus du milieu professionnel, sélectionnés sur la base d'un appel à candidature prenant en compte l'engagement, les compétences professionnelles, didactiques et l'expérience en enseignement. Le seuil d'entrée est un diplôme universitaire supérieur ou égal à Bac + 4. Pour garantir la stabilité du corps enseignant, des mesures comme les contrats à durée indéterminée (CDI) et déterminée (CDD) sont mises en place. La proportion des enseignements assurés par des permanents est d'environ 51 % en 2025. Cependant, les méthodes de recrutement des vacataires qui assurent 49% des enseignements doivent être améliorées en procédant par des appels à candidature pour avoir les meilleurs profils. L'Évaluation de l'enseignement est effectuée via les réunions de coordination pédagogique (RCP), les réunions de conseil académique et les fiches d'évaluation transmises aux apprenants. <i>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</i>
<i>Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.</i>
Absence de document attestant le volume horaire statutaire des enseignants formateurs. <i>Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT (peut être considéré comme atteint si au niveau national le statut des Enseignants Formateurs dans les ISEP n'est pas encore défini)</i>
<i>Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.</i>
La composition du Personnel Enseignant-Formateur (PEF) de l'ISEP de Matam est diversifiée (enseignants permanents et vacataires issus du milieu socioprofessionnel et d'autres établissements d'enseignement supérieur). La proportion des enseignements assurés par des permanents est d'environ 51 % en 2025. Cependant, les méthodes de recrutement des vacataires qui assurent 49% des enseignements doivent être améliorées en procédant par des appels à candidature pour avoir les meilleurs profils.

Il n'existe pas encore de cadre réglementaire formalisé pour encadrer les échanges d'enseignants entre les différents ISEP ou avec d'autres établissements d'enseignement supérieur (EES). Cependant les éléments de preuves (rapport de mission des enseignants) fournis montrent que l'institut accompagne le PEF a réalisé des missions d'enseignement aux Sénégal et à l'étranger.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Les conditions d'admission à l'ISEP de Matam est encadré par la loi d'orientation n°2024-01 relative aux instituts supérieurs d'enseignement professionnel (article 29) et par l'arrêté n°07326 du 29 avril 2014. Le processus d'orientation s'effectue via la plateforme numérique CampuSen, garantissant un traitement équitable des candidatures.

Lors de la rentrée académique, les droits et devoirs des apprenants sont explicités lors de l'amphi de rentrée et consignés dans le règlement intérieur ainsi que dans le livret de l'apprenant. Cependant, des difficultés persistent concernant l'orientation de bacheliers littéraires vers des filières à forte dominante scientifique, ce qui peut compromettre leur réussite.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Depuis le démarrage des enseignements-apprentissages en 2020, l'institut a formé 4 promotions avec un total de 673 diplômés. Les ratios homme/femme dans les 4 promotions sont au niveau du programme :

- 2019-2020 : 66% de garçons et 34% de filles
- 2020-2021 : 55% de garçons et 45% de filles
- 2021-2022 : 58% de garçons et 42% de filles
- 2023-2024 : 57% de garçons et 43% de filles

Une Cellule Genre veille au respect des principes d'Équité mais les apprenants en situation de vulnérabilité pourraient rencontrer des difficultés d'adaptation car l'aménagement des locaux n'est pas trop adapté à cette catégorie.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : l'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.

Les apprenants bénéficient d'un encadrement personnalisé venant de la part des enseignants du domaine mais aussi des professionnels des institutions partenaires de l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA) ; de la Station d'innovation Aquacole (SIA) ; ICD- Afrique.

L'encadrement s'effectue à travers plusieurs dispositifs : réunions pédagogiques mensuelles, Task Force Entrepreneuriat, "mercredis de l'entrepreneuriat", et un système d'évaluation continu des enseignements. Les résultats de ces évaluations permettent d'adapter les méthodes pédagogiques et de revisser les maquettes de formation. Par ailleurs, l'incubateur et le service de scolarité jouent un rôle actif dans l'orientation professionnelle des apprenants, notamment par le partage d'offres de stage et d'emploi. Les maîtres de stages et certains enseignants-vacataires participent à l'encadrement des apprenants durant les stages.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : La mobilité des étudiant (e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

La mobilité des apprenants n'est pas encore effective à l'ISEP de Matam, aucun élément de preuve n'a été présenté.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s.

L'institution dispose d'un Responsable chargé de partenariat de l'insertion et des Relations avec les Entreprises (RESPIRE) qui travaille en étroite collaboration avec les partenaires de l'ISEP et les alumni pour l'insertion des diplômés. Des conventions de partenariat ont été signées avec des entreprises et des ONG pour faciliter l'insertion, notamment par l'octroi de subventions pour des projets entrepreneuriaux. Cependant, le dispositif souffre d'un manque de moyens logistiques et humains, limitant son efficacité opérationnelle.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le Domaine Aquaculture de l'ISEP de Matam dispose d'infrastructures pédagogiques adéquates pour dispenser le programme TS GIPA. Elles sont réparties entre des locaux provisoires et des partenariats avec certaines structures régionales, notamment le CRFPE de Matam. Ce dispositif est renforcé par l'utilisation des infrastructures des institutions partenaires comme l'ANA et la ferme privée Nianou Wadiour.

L'ISEP de Matam dispose d'équipements et de laboratoires destinés au déroulement des activités pratiques : Laboratoire ISPV, Laboratoire GP, Laboratoire 2TCPA, Ferme d'application AEPF, et Écloserie GIPA.

Pour les ressources financières l'établissement tire ses ressources de son budget constitué quasiment de la subvention de l'Etat.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- Le programme est dispensé sans interruption depuis 2020, avec 4 promotions diplômées (47 apprenants au total) ;
- Les apprenants sont orientés via la plateforme nationale **CampuSen**, garantissant une régularité.
- Les objectifs du programme **TS GIPA** sont alignés sur la mission de l'ISEP : former des techniciens supérieurs professionnalisés pour répondre aux besoins du marché ;
- Implication active des professionnels dans l'élaboration des curricula et les enseignements- apprentissages
- Partenariats avec des entreprises pour les stages et sorties pédagogiques ;
- Existence d'une loi d'orientation (n°2024-01) et d'un manuel qualité définissant les rôles et responsabilités ;
- Participation active des enseignants aux instances décisionnelles (Conseil académique, réunions pédagogiques) ;

- Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) mise en place depuis 2020 ;
- Harmonisation des pratiques pédagogiques au sein du Réseau des ISEP (RISEP).
- Orientation via la plateforme nationale CampusSen garantissant l'égalité des chances ;
- Cellule Genre active pour promouvoir l'inclusion et l'équité.
- Service RESPIRE dédié au suivi des diplômés ;
- Base de données des alumni régulièrement mise à jour ;

6. Points faibles du programme

- Faiblesse des ressources financières outre la subvention de l'état pour assurer un meilleur fonctionnement de la formation ;
- Non réactualisation du Plan stratégique de développement de l'ISEP arrivé à terme en 2025 ;
- Manque de procédure de gestion des équipements et des intrants avec des fiches ou digitaliser les entrées et de sorties ;
- Inexistence d'un centre expérimental propre à l'ISEP ;
- Insuffisance des infrastructures et des équipements par rapport au modèle pédagogique adopté (APC) ;
- Configuration actuelle des locaux non adéquate pour faciliter l'accès aux apprenants à mobilité réduite.

7. Appréciations générales

Le programme TS GIPA de l'ISEP de Matam répond globalement à l'ensemble des préoccupations du référentiel de l'ANAQ-Sup.

Sur les 19 standards, 17 ou 18 ont été atteints. Le programme respecte pratiquement les normes du système LMD. L'équipe pédagogique et académique qui l'anime est composée de personnels qualifiés et motivés.

Toutefois, l'équipe formule des recommandations à l'endroit du MESRI relatives à :

1. Accélérer la mise en place effective du Conseil d'Administration afin de compléter le dispositif de gouvernance conformément au cadre réglementaire des ISEP en cours de finalisation ;

2. Finaliser dans les meilleurs délais la construction des infrastructures et l'aménagement du site définitif pour améliorer durablement les conditions d'enseignement, d'apprentissage et de travail.

8. Recommandations à l'établissement

- Diversifier les ressources financières outre que la subvention de l'état pour assurer un meilleur fonctionnement de la formation
- Réactualiser le Plan stratégique de Développement de l'ISEP arrivé à terme en 2025 ;
- Définir une procédure de gestion des équipements et des intrants avec des fiches ou digitaliser les entrées et de sorties ;
- Mettre en place un centre expérimental propre à l'ISEP
- Augmenter les infrastructures et les équipements par rapport au modèle pédagogique adopté (APC
- Améliorer la configuration actuelle des locaux non adéquate pour faciliter l'accès aux apprenants à mobilité réduite

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Mettre en place un référentiel beaucoup plus adapté pour l'évaluation des programmes de formation des ISEP ;
- Donnez plus de temps aux évaluateurs externes pour la durée de la visite sur site qui leur facilitera beaucoup plus la collecte d'informations.

10. Proposition de décision

La mission d'évaluation externe donne un avis favorable pour l'accréditation du Programme de Technicien Supérieur en Gestion des Infrastructures et Productions aquacoles (TS-GIPA) de l'ISEP de Matam.